

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/4279  
25 mars 1960  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE, EN DATE DU 25 MARS 1960, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LES REPRESENTANTS DE L'AFGHANISTAN, DE L'ARABIE SAOUDITE, DE LA BIRMANIE, DU CAMBODGE, DE CEYLAN, DE L'ETHIOPIE, DE LA FEDERATION DE MALAISIE, DU GHANA, DE LA GUINEE, DE L'INDE, DE L'INDONESIE, DE L'IRAK, DE L'IRAN, DU JAPON, DE LA JORDANIE, DU LIBAN, DU LIBERIA, DE LA LIBYE, DU MAROC, DU NEPAL, DU PAKISTAN, DES PHILIPPINES, DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE, DU SOUDAN, DE LA THAILANDE, DE LA TUNISIE, DE LA TURQUIE ET DU YEMEN

D'ordre de nos gouvernements, et conformément au paragraphe 1 de l'Article 35 de la Charte des Nations Unies, nous avons l'honneur de vous prier de convoquer le Conseil de sécurité aussitôt que possible pour qu'il examine la situation résultant du massacre de manifestants sans armes qui protestaient pacifiquement contre la discrimination et la ségrégation raciales en Union sud-africaine. Nous estimons que c'est là une situation grave qui pourrait entraîner un désaccord entre nations et qui menace le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Veillez agréer, etc.

<u>Signé</u> : A. R. FAZHAWAK	Afghanistan	A. M. RIFA'I	Jordanie
Jamil M. BAROODY	Arabie saoudite	Georges HAKIM	Liban
U THANT	Birmanie	John COX	Libéria
CAIMEROM MEASKEITH	Cambodge	Mohieddine FEKINI	Libye
ALFRED EDWARD	Ceylan	El Mehdi Ben ABOUD	Maroc
Tesfaye GEBRE-EGZY	Ethiopie	Rishikesh SHAHA	Népal
Dato Nik Ahmed KAMIL	Fédération de Malaisie	Aly S. KEAN	Pakistan
Alex QUAISON-SACKEY	Ghana	L. D. CAYCO	Philippine
CABA Sory	Guinée	Rafik ASHA	République arabe un
C. S. JHA	Inde	Omar ADEEL	Soudan
E. J. IAPIAN	Indonésie	Jotisi DEVAKUL	Thaïlande
Adnan PACHACHI	Irak	Mongi SLIM	Tunisie
M. VAKIL	Iran	Seyfullah ESIV	Turquie
Koto MATSUDAIRA	Japon	Kamil A. RAHIM	Yémen